CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E37805** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE 21/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971

Raison sociale : ENTREPRISE MARTIN SA

Forme juridique : SA
DEPUIS LE 01/01/2002

Capital : 100 350

6 RUE DU PRIEURE
FAUBOURG DE RECLANCOURT
52000 CHAUMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAUMONT B847120151

Siret : 847 120 151 00018

Téléphone : 03 25 35 31 00 **Fax :** 03 25 35 31 01

Portable :

Code NACE : 4391B

Responsabilité légale :
LANGLET FREDERIQUE ANNE-MARIE ADMINISTRATEUR / PERRIN DIDIER GERARD MARCEL ADMINISTRATEUR

Numéro caisse de congés payés : 4400097

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 652955

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 652955

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

E-mail : contact@martin-sa.fr

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 190 969 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	21	20/05/2026
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure)		23/05/2024
3133	Ardoises (Technicité supérieure)		23/05/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		23/05/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		23/05/2024
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/05/2026 08:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E37805** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE **21/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971
Forme juridique : SA
DEPUIS LE 01/01/2002
Capital : 100 350

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAUMONT B847120151

Siret : **847 120 151 00018**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4400097
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 652955
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 652955

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE MARTIN SA**

6 RUE DU PRIEURE
FAUBOURG DE RECLANCOURT
52000 CHAUMONT

Téléphone : 03 25 35 31 00 **Fax :** 03 25 35 31 01
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@martin-sa.fr

Responsabilité légale :
LANGLET FREDERIQUE ANNE-MARIE ADMINISTRATEUR / PERRIN DIDIER GERARD MARCEL ADMINISTRATEUR

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	23/05/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	23/05/2024
o Isolation des combles perdus	23/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/05/2026 08:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.